

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP203 Maîtrise, communication et vie professionnelle en langues étrangères : espagnol			
Code	ECRP2B03RP203	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie ROEKAERTS (nathalie.roekaerts@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition. La langue d'enseignement et d'évaluation de cette unité d'enseignement est l'espagnol, toutefois l'étudiant peut être amené à répondre à des questions en français.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
 - 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
 - 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
 - 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
 - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
 - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
 - 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
 - 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif du cours s'oriente selon les axes suivants : culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante, correcte, précise et nuancée de la langue cible portant sur des thèmes majoritairement professionnels.

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et /ou en étude autonome dans des productions écrites et/ou orales sur des thématiques d'ordre général et/ou professionnel;
- De décoder des messages écrits ou oraux authentiques produits en langue cible;
- De produire et formuler, de manière fluide, des messages écrits, compréhensibles, structurés et rédigés correctement en langue cible standard;
- De produire et formuler, de manière fluide, des messages oraux, compréhensibles, structurés et prononcés correctement en langue cible standard ;
- De prononcer et d'accentuer correctement en langue cible standard.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP2B03RP203A Espagnol

60 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP2B03RP203A Espagnol

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Code	20_ECRP2B03RP203A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ROEKAERTS (nathalie.roekaerts@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

La langue d'enseignement et d'évaluation de cette unité d'enseignement est l'espagnol, toutefois l'étudiant peut être amené à répondre à des questions en français.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif du cours s'oriente selon les axes suivants : culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante, correcte, précise et nuancée de la langue cible portant sur des thèmes majoritairement professionnels.

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et /ou en étude autonome dans des productions écrites et/ou orales sur des thématiques d'ordre général et/ou professionnel;
- De décoder des messages écrits ou oraux authentiques produits en langue cible;
- De produire et formuler, de manière fluide, des messages écrits, compréhensibles, structurés et rédigés correctement en langue cible standard;
- De produire et formuler, de manière fluide, des messages oraux, compréhensibles, structurés et prononcés correctement en langue cible standard ;
- De prononcer et d'accentuer correctement en langue cible standard.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu général:

- révision et approfondissement de la grammaire à travers la correspondance commerciale
- alternance d'explications théoriques et d'exercices grammaticaux
- analyse et exploitation de différents supports écrits et/ou oraux
- étude systématique des thèmes abordés en classe
- compréhension à l'audition (dictées, dialogues, textes lacunaires, ...)
- participation à la semaine RP

Contenu spécifique:

- introduction à la correspondance commerciale/téléphone en langue cible à travers des thématiques liées au monde de l'entreprise, de la communication ou de la presse
- étude plus approfondie du langage particulier au monde des affaires, au tourisme, aux médias, aux relations extérieures,...

Démarches d'apprentissage

Mise en situation et contextualisation du vocabulaire et des différents éléments de grammaire / jeux de rôles / utilisation du laboratoire / prise de note du vocabulaire au soin de l'étudiant / projets de groupe sur des thématiques spécifiques / présentations orales diverses / réalisation d'un portfolio / travail en autonomie via la plateforme

Dispositifs d'aide à la réussite

éance questions/réponses
Evaluations formatives éventuelles

Ouvrages de référence

Manuel d'apprentissage de l'espagnol langue étrangère, entre autres SOCIOS I et II; Articles de presse ; laboratoire de langue, sites internet spécialisés

Supports

Notes de l'étudiant
Prise de note du vocabulaire à charge de l'étudiant
Documents divers déposés par le professeur sur la plateforme.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de veiller à télécharger les documents nécessaires avant chaque séance, dans un format adapté aux activités pédagogiques. Il ne sera pas toléré qu'un étudiant partage ses documents avec son voisin.

Manuel:

Garcia-Ludeña Lecendreux M. et Senpau Roca S., 100 trucos, Pour enfin maîtriser les 100 pièges classiques de l'espagnol.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait en espagnol, toutefois, l'étudiant pourrait être amené à répondre en français.

Toutes les parties de l'examen doivent être présentées (Q1, Q2, examens écrit et oral). Un PR, un PP pour une des parties ou la non-remise du travail équivaut à un PP ou un PR pour l'UE.

La présence et la participation active au cours seront intégrées à la note finale, à travers un coefficient de participation (entre 0,6 et 1,2) qui viendra multiplier la note finale tant au Q1 qu'au Q2. Ce coefficient ne sera pas d'application pour le Q3.

Q1: Examens Ecrit et Oral 40%

L'examen écrit se basera sur la première partie du portfolio et sur les thématiques abordées en classe.

Pas de portfolio = Pas d'oral. Pas d'oral = PP ou PR pour l'UE

Q2: 60% selon la répartition suivante :

Examen Ecrit et Oral 40%

Travail (portfolio = 20%)

L'examen oral se basera sur le portfolio complet qui reprendra la matière de l'année complète à remettre le premier jour de la session.

L'évaluation du portfolio complet se fait uniquement au Q2 et comprendra en plus des travaux écrits remis aux étudiants, les notes des présentations/activités orales correspondantes réalisées pendant l'année.

Pas de portfolio = Pas d'oral. Pas d'oral = PP ou PR pour l'UE

Q3: 100% selon la répartition suivante:

Examen Ecrit et Oral 90%

Travail 10%

Les examens oral et écrit porteront sur la matière de l'année complète. Pas de dispense partielle, quelque soit la note obtenue aux Q1 et Q2.

L'examen oral se basera sur un portfolio à remettre le premier jour de la session. Pas de portfolio = Pas d'oral. Pas d'oral = PP ou PR pour l'UE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo + Eve	40	Trv + Exe + Exo	60	Trv + Exe + Exo	100

Evo = Évaluation orale, Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).